

Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 40 (1959)

Artikel: Les monnaies du canton de Fribourg
Autor: Cahn, Erich-B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MONNAIES DU CANTON DE FRIBOURG

Vorwort

Der hier folgende Typenkatalog der Münzen des Standes Freiburg stellt einen Versuch dar und vielleicht einen Beginn. Einen Versuch: das erste Mal soll unternommen werden, die Münzen eines schweizerischen Kantons in Form eines Typenkorporus zu erfassen, ähnlich wie in verschiedenen Münzkatalogreihen des Auslandes (wie z. B. Jaeger: Münzen der deutschen Einzelstaaten im 19. Jh., die Bayerischen Münzkataloge; v. Probszt: Salzburg). Ein Beginn: es ist zu hoffen, daß dieses Heft das erste der schweizerischen Münzkataloge darstelle, die in ähnlicher Form und in möglichst jährlicher Folge im Rahmen der schweizerischen numismatischen Rundschau das ganze Gebiet der Eidgenossenschaft erfassen sollen. Über deren Werden sowohl als auch deren Gestaltung wird die diesjährige Jahresversammlung der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft befinden. Sind die schweizerischen Münzkataloge einmal beschlossen, so soll der ausführliche Plan dazu in einer der nächsten Nummern der «Schweizerischen Münzblätter» oder in der nächstjährigen Nummer der «Schweizerischen numismatischen Rundschau» vorgelegt werden.

Der Begriff «Typenkorporus» bedeutet, daß jeder Münztypus separat erfaßt und beschrieben wird, eingeteilt unter einer separaten Nummer im Katalog. Nicht beschrieben (oder höchstens angedeutet) sind die Zeichnungs- und Interpunktions-Varianten (die Interpunktions der Umschriften werden also *nicht* angegeben) – die einzelnen Jahrgänge eines Typs hingegen werden mit Buchstaben bezeichnet, unter der Typen-

Introduction

Le Catalogue des monnaies du canton de Fribourg, qui va suivre, est un essai et nous l'espérons un commencement. C'est une première tentative d'établir un catalogue des monnaies des cantons suisses sous forme d'un Corpus des types tels qu'il en existe dans d'autres pays (par exemple: Jaeger: Münzen der deutschen Einzelstaaten im 19. Jh., les Bayerische Münzkataloge; Probszt: Salzburg, dans la série des AINP). Un commencement, car il est à souhaiter que ce cahier soit le premier d'une série embrassant l'ensemble des cantons suisses.

Il nous paraît désirable que la Société suisse de numismatique entreprenne ces publications successives sous la forme adoptée ci-après, si possible, à raison d'un fascicule par an. Il incombe à l'assemblée générale de la Société suisse de numismatique de prendre une décision lors de sa prochaine séance. Si cette entreprise est ratifiée, nous ferons paraître, dans le prochain numéro de la Gazette numismatique suisse ou de la Revue suisse de numismatique, un plan d'ensemble de ce travail.

La notion «Corpus des types» mérite quelques précisions: Chaque type monétaire est décrit et numéroté séparément dans le catalogue. Ce dernier ne comportera que les légendes des types et non les variantes de l'écriture, de la ponctuation ou des abréviations. Sous chaque type seront indiquées les années de frappe. Alors que le type est numéroté, les années de frappe seront désignées par une lettre, de telle manière que ce catalogue soit clair et facilite le travail de

nummer aufgeführt in einer Form, die die Übersicht wahrt und das Konsultieren erleichtert. Ebenso angegeben mit Buchstaben sind, soweit erfassbar, Sonderabschläge in verschiedenen Metallen mit Angaben ihrer Gewichte. Der Katalog führt somit auf: eine genaue Beschreibung jedes Typs sowie dessen Inschriften, ferner die Durchschnittsgewichte, die allgemeine und Spezialliteratur sowie bei den seltenen Münzen die dem Verfasser bekannten Standorte, deren Verzeichnis sich zu Beginn des Katalogs befindet (es ist daraus zu ersehen, daß die wichtigsten öffentlichen und privaten Sammlungen der Schweiz sowie die größten Münzkabinette und einige Privatsammlungen in den Nachbarländern konsultiert wurden). Soweit zugänglich oder technisch möglich, ist ein jeder Typ auf den Lichtdrucktafeln am Schluß des Katalogs abgebildet. Schließlich sei auf die Anmerkungen hingewiesen, in denen versucht wurde, Fragen zu behandeln, zu denen einzelne Typen Anlaß gaben, sowie gewisse Zuteilungen zu begründen.

Bei den Münzprägungen einer Republik – republikanische Münzprägungen haben wir in der Schweiz meist vor uns – ist die historische Gruppeneinteilung eine problematische Angelegenheit. Dennoch muß sie versucht werden, denn heutige Wissenschaftler und Sammler können sich mit der einförmigen – oft unsinnigen – Einteilung nach Münzsorten durch Jahrhunderte nicht mehr zufrieden geben. Doch kristallisieren sich trotz der Fraglichkeit der Einteilungen auch bei republikanischen Münzreihen mehr oder minder deutlich bestimmte Perioden heraus – wir haben uns in diesem Falle von verschiedenen Münzverordnungen, die uns bekannt sind, vom Auftauchen neuer Münzsorten, wie beispielsweise dem Beginn der Großsilbermünzprägung, leiten lassen, auch dienten uns frühere Auktionskataloge mit ähnlicher Themenstellung sowie als neuestes der Nürnberger Typenkatalog von H. J. Kellner (Band I der bayerischen Münzkataloge) zum Vorbild. Es ist uns aber auf alle Fälle klar, daß solche Einteilungen stets recht fragwürdig bleiben und zu vielfachen Diskussionen Anlaß geben können.

ceux qui le consultent. Ce catalogue comportera également, distinguées par des lettres, les frappes dans les différents métaux, avec indication du poids. Ainsi donc, ce catalogue comporte une description exacte de chaque type, des effigies, des légendes, le poids moyen des pièces, les références générales ou spéciales trouvées dans la littérature et les collections dans lesquelles les pièces décrites ont été repérées par l'auteur, collections dont la liste est indiquée en tête du catalogue. On constatera que pour la rédaction de ce travail, l'auteur a consulté les plus importantes collections publiques et privées, tant en Suisse qu'à l'étranger. Dans la mesure où cela a été possible, chaque type est illustré par une reproduction. L'auteur a pris la peine, en outre, d'attirer l'attention du lecteur sur toutes les questions ou controverses soulevées par quelques pièces.

Dans un Etat monarchique, le classement historique est aisé à établir. Dans une république, comme c'est le cas presque partout en Suisse, la détermination des périodes chronologiques est difficile à fixer. On doit tout de même le faire car les savants et numismates modernes ne se contentent plus d'une classification des monnaies d'après leur nominal seulement. Un examen attentif du monnayage dans une république fait ressortir tout de même quelques périodes caractéristiques ; c'est ce que nous allons tenter de faire dans ce travail, en nous fondant par exemple sur les différentes ordonnances monétaires qui sont connues. Cette classification nous permet de constater l'apparition de nouveaux types de monnaies, comme c'est le cas pour les grosses monnaies d'argent. Cette méthode de travail a été adoptée dans plusieurs catalogues de ventes, de même, très récemment, dans l'ouvrage de H. J. Kellner: «Catalogue des types des monnaies de Nuremberg» (tome I, des Catalogues des monnaies bavaoises). Nous sommes toutefois conscients que cette subdivision du travail peut prêter à controverse.

Dem Katalog vorausgeschickt sind kurze geographische und historische Angaben, diese mehr für den ausländischen als für den inländischen Leser gedacht, als eine kurze, aber notwendige Einführung in den äußeren Rahmen, derer der schweizerische Leser sicher kaum bedarf; ferner eine Münzgeschichte in Stichworten. Dazu muß erklärt werden, daß es nicht die Aufgabe dieses und der vielleicht folgenden Kataloge ist, auch eine umfassende Münzgeschichte zu bringen. Dies würde einen Studien- und Zeitaufwand erfordern, der im Moment von kaum jemandem geleistet werden kann. Es ist bekannt, daß – von einigen wenigen rühmlichen Ausnahmen abgesehen – die Münzgeschichtsschreibung der Kantone vor 1800 in rudimentären Anfängen stecken geblieben ist; es muß sozusagen alles von Beginn an neu geschaffen werden. Diese Arbeit soll jedoch Spezialisten (eigens ausgebildeten Historikern und Geldgeschichtlern) vorbehalten bleiben. So konnten hier auch keine geldgeschichtlichen und kunsthistorischen Aspekte berücksichtigt werden, die selbst für ein so kleines Gebiet wie die Freiburger Prägungen schwierige und ausführliche Sonderstudien erfordert hätten. Geboten werden kann nur ein Katalog, der nach den allgemein üblichen wissenschaftlichen Erfordernissen zusammengestellt wurde – die münzgeschichtlichen Daten sollen nur als knappe Grundlage zum Verständnis der Katalogeinteilung und Münzdatierung gelten. Im übrigen bringt ja dieser Band der Rundschau gerade wertvolle Einzelstudien auf dem Gebiet der Freiburger Münzgeschichte.

Da diese Nummer der Schweizerischen numismatischen Rundschau bei der diesjährigen Generalversammlung der SNG in Vaduz vorliegen muß – der Katalog dient, wie erwähnt, als eine Diskussionsbasis – stand dem Verfasser nur ein Vierteljahr zur Zusammenstellung des Materials, seiner Auswertung und der Abfassung des Katalogs zur Verfügung. Er ist sich dessen bewußt, daß eine solche knappe Zeitspanne zu kurz ist, um das Gebiet mit der notwendigen Gründlichkeit und Genauigkeit zu behandeln. Er

Le catalogue est précédé de brèves indications concernant la géographie et l'histoire; elles sont destinées principalement aux lecteurs étrangers. A ce propos, nous pensons qu'il n'entre pas dans le cadre de ce travail de rédiger une histoire monétaire détaillée et complète. Cela demanderait d'ailleurs du temps et une somme de travail trop considérables. Chacun sait, qu'à peu d'exceptions près, l'histoire monétaire de la Suisse, avant 1800, est encore dans ses limbes. Tout est à faire dès les débuts. Nous espérons que ce travail sera entrepris, un jour, par des spécialistes de l'histoire ou de l'histoire économique. Pour ces raisons, nous n'avons pu, dans notre travail, nous étendre sur les aspects artistiques et historiques de la monnaie. Même pour un territoire aussi restreint que le canton de Fribourg, les frappes monétaires posent d'innombrables et difficiles problèmes. Notre intention n'est donc, comme dit ci-dessus, que d'établir un catalogue réunissant les renseignements scientifiques les plus usuels; le bref rappel de l'histoire monétaire n'est là que pour une meilleure compréhension de la subdivision du catalogue. D'ailleurs, le présent numéro de la Revue suisse de numismatique contient de précieuses études spéciales, relatives à l'histoire monétaire du canton de Fribourg.

Ce numéro de la Revue suisse de numismatique a été rédigé pour permettre à l'assemblée générale, qui siégera à Vaduz, d'avoir une base de discussion. L'auteur n'a donc eu à sa disposition que trois mois pour rassembler le matériel et rédiger ce catalogue. Il est conscient qu'un temps si bref ne lui a pas permis d'éviter quelques imprécisions et de combler quelques lacunes. C'est pour cela qu'il prie ses lecteurs d'être cléments. Il serait heureux que toutes les erreurs ou lacunes lui soient signalées; cela lui permet-

ist deshalb dem Leser für verständnisvolle Nachsicht von vornherein sehr dankbar, bietet jedoch jeden, der Fehler entdeckt und der Ergänzungen findet, dies ihm sogleich mitzuteilen, damit die notwendigen Corrigenda später einmal erscheinen können. Der erste Band einer (hoffentlich zustandekommenden) Münzkatalogreihe ist immer ein Probemodell, bei dem sich schnell herausstellen wird, welche Fehler auszumerzen sind, und welche Verbesserungen in der Organisation der Kataloge vorgenommen werden müssen.

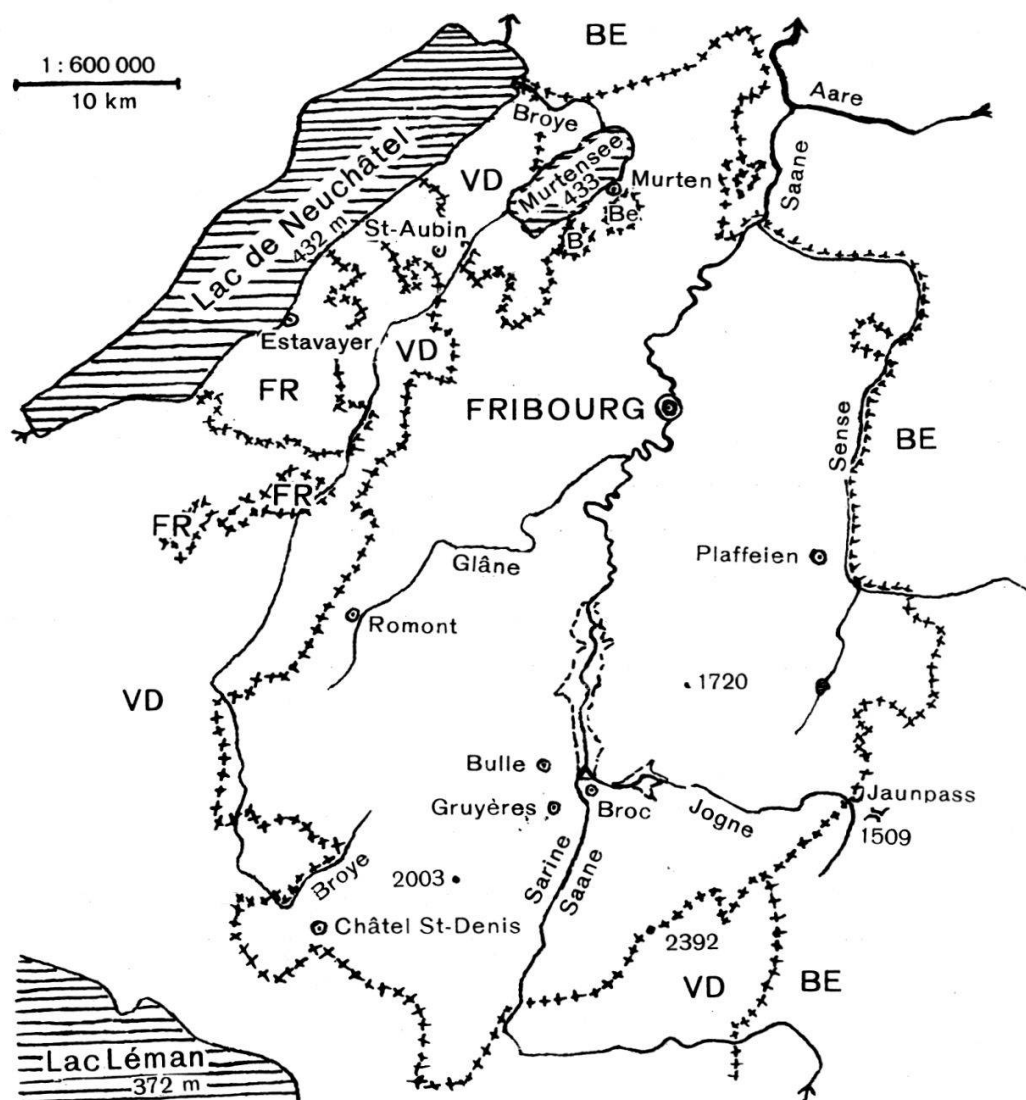
Für seine tätige Mitarbeit, stilistische und redaktionelle Verbesserungen und Unterstützung dankt der Verfasser unserem Präsidenten, Herrn Colin Martin, ebenso Herrn Professor Dr. D. Schwarz in Zürich für seine sachliche Beratung und Überlassung unentbehrlichen Anschauungs- und Photomaterials ganz besonders; sein Dank gilt auch den im Katalog aufgeführten Privatsammlern sowie den Leitern der erwähnten Münzkabinette des In- und Auslandes für ihre wertvolle Hilfe.

trait de rédiger quelques notes rectificatives dans un prochain numéro.

Le premier volume d'une série de catalogues est toujours un ballon d'essai. Il permettra, à ceux qui rédigeront les volumes ultérieurs, d'améliorer le schéma et d'éviter les quelques travers que pourrait comporter notre travail.

Nous remercions, tout particulièrement, ceux qui nous ont aidé dans notre travail, notre président, M. Colin Martin, pour la partie rédactionnelle, le professeur D. Schwarz, pour ses conseils et la peine qu'il a prise à choisir et faire photographier les monnaies; nous remercions également les collectionneurs privés et les conservateurs des musées, tant en Suisse qu'à l'étranger, pour leur aide précieuse.

Renseignements géographiques



Le canton de Fribourg a une surface de 1671 kilomètres carrés, une population de 160 000 habitants, deux tiers de langue française, un tiers de langue allemande, presque entièrement de confession catholique.

Il est situé dans le centre ouest de la Suisse et s'étend des préalpes jusqu'aux lacs de Morat et de Neuchâtel. Ses voisins sont les cantons de Berne, à l'Est, de Neuchâtel au nord-ouest et de Vaud à l'ouest et au sud. Il est traversé du sud au nord par la Sarine qui forme la frontière des langues. Fribourg, chef-lieu du canton, ville de 34 000 habitants, est construite sur une péninsule rocheuse de la Sarine et s'étale sur les plateaux avoisinants.

Dates historiques

Le pays de Fribourg a vécu une riche civilisation romaine dont témoigne un nombre considérable de trouvailles monétaires. Le pays a été envahi, aux environs de 465, par les Burgondes, en 534 par les Francs, en 752 il fait partie de l'empire carolingien, en 888 du royaume de la Haute-Bourgogne et depuis 1032 du Saint-Empire.

La ville a été fondée en 1157 par Berthold IV de Zähringen (celle de Fribourg en Brisgau fut fondée par la même famille en 1120) pour protéger le passage de la Sarine. La maison de Kybourg succède aux Zähringen en 1218. En 1277, sous le règne de l'empereur Rodolphe, le pays tombe presque entièrement au pouvoir des Habsbourg et cela jusqu'en 1452. Toutefois, depuis la bataille de Laupen, en 1339, Berne exerce une influence de plus en plus grande sur la politique de Fribourg. D'autre part, depuis le XIII^e siècle, l'influence savoyarde se fait sentir et l'emporte sur celle des Habsbourg dès 1452. Cependant, depuis 1470, on voit Fribourg se rapprocher de Berne et des autres cantons, notamment à l'occasion des guerres de Bourgogne, si bien, qu'en 1481 Fribourg devient canton suisse. En 1536, lors de la conquête du pays de Vaud par les bernois, Fribourg conquiert de nouvelles terres précédemment savoyardes, puis en 1555 Gruyères. Le gouvernement de Fribourg est dirigé, comme à Berne, par une oligarchie de patriciens.

A la Réforme, Fribourg reste catholique. Les Jésuites s'y installent en 1580. Plus tard, l'Evêque de Lausanne y installera son siège.

Fribourg a été envahi lors de la Révolution française en 1798, fera partie de l'éphémère République helvétique et redeviendra canton suisse en 1803.

Dates de l'histoire monétaire

Au moyen âge, Fribourg fait partie du territoire monétaire de l'Evêché de Lausanne. A la fin du XIV^e siècle, quelques frappes illégales sont signalées (mandats de 1390, 1401, 1403 ; voir numéro 5 de notre catalogue et l'article de J. Jordan, publié dans ce volume, page 10 et ss.). En 1422, Fribourg reçoit, de l'empereur Sigismond, le droit de battre monnaies, confirmé la même année par le Pape Martin V. En 1434, installation d'un atelier monétaire d'où sortent en 1435 les premières monnaies de Fribourg à proprement parler (catalogue, N. 1 et ss), bractéates frappées selon le système monétaire de Berne et de la Suisse du nord-ouest, peu après, des deniers et des mailles conformes aux systèmes monétaires de Lausanne et de la Savoie.

La première frappe d'une certaine importance a été faite en 1446 par le monnayeur Jean de L'Aule (gros, demi-gros, tresel) selon le même système, à savoir : denier de 0,3 à 0,4 g.

Depuis 1475, Fribourg s'adapte de plus en plus au système monétaire de Berne. Au début du XVI^e siècle, c'est chose faite. Au XVI^e siècle, la base du système monétaire est le kreuzer de 5 haller (successeur de la maille) le haller pesant environ 0,2 g. Presqu'en même temps que Berne, en 1494, Fribourg frappe ses premières grosses pièces d'argent, le teston à un tiers de florin, de 9,7 g ; les plapparts et les doubles funfers = 10 haller, avaient déjà été frappés avant les testons.

Le XVI^e siècle est la période la plus riche et la plus intéressante de Fribourg qui avait reçu, en 1509, l'autorisation du Pape Jules II de frapper des monnaies d'or, droit d'ailleurs rarement exercé.

Entre 1530 et 1540 sont frappés les premiers écus d'argent. Fribourg signe plusieurs traités monétaires avec Berne auxquels adhèrent en 1593 Genève, Neuchâtel et Valais, pour la frappe uniforme de leurs monnaies. Cette alliance monétaire fut de courte durée. Elle ne résista pas à l'inflation du premier quart du XVII^e siècle, la célèbre Kipperzeit qui inonda de mauvaises monnaies toute l'Europe centrale et qui eut à Fribourg les mêmes conséquences que dans la plupart des cantons suisses : suppression presque complète de la frappe des grosses pièces d'argent et cela durant près de 150 ans. Dès lors, la Monnaie se borne à frapper des batz, demi-batz, kreuzer et vierer. Mentionnons encore à cette époque (1622 à 1635) la plus importante et dernière frappe de monnaies d'or, celle des doublons du type espagnol (les grandes pièces d'or reproduites dans la littérature ancienne ne sont en réalité que des frappes en or de monnaies d'argent ; elles n'ont jamais été utilisées pour le commerce).

Signalons au XVIII^e siècle une brève tentative de frapper des pièces de 10 et 20 kreuzer en argent (1709 à 1710) qui n'eut pas de suite, la frappe de schilling au type de l'Evêché de Bâle (1714 à 1717) et de 1786 à 1797 une frappe importante de monnaies d'argent fondées sur le florin de 56 kreuzer avec les fractions jusqu'au huitième de florin ou «piécette» de 7 kreuzer, pied monétaire qui n'était utilisé que par Neuchâtel.

De 1798 à 1803, Fribourg porte le nom de «Canton de Sarine et Broye» (voir l'article de Ch. Lavanchy, dans le présent numéro, pages 33). A partir de 1803, Fribourg frappe des pièces au revers suisse, c'est-à-dire aux insignes de la Confédération, à savoir : l'écu de 40 batz ou 160 kreuzer, des pièces de 10 et 5 batz. Les monnaies de billon, par contre, restent entièrement cantonales.

En 1826, Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Argovie, Lucerne et Vaud se groupent en un concordat monétaire dont toutes les pièces portent, au revers, la croix fédérale. Dans cette dernière période de l'atelier monétaire fribourgeois, on a frappé en outre un nombre considérable de monnaies de billon et de pièces de 5 batz.

CATALOGUE

- Ouvrages cités :* CORRAGGIONI, L.: Münzgeschichte der Schweiz. Genève 1896 (= Cor.)
 HALLER, G. E. von: Schweizerisches Münz- und Medaillenkabinett, vol. II. Bern 1781 (= Haller)
 HENSELER, A.: Essai sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg. Fribourg 1884 (= H.)
 JENNER, E.: Die Münzen der Schweiz mit Angabe jedes einzelnen Jahrganges und dessen Varianten. Bern 1901 (= Jenner)
 POOLE, R. S.: Swiss Coins in the South Kensington Museum (maintenant au British Museum à Londres). London 1878 (= Poole)
 TOBLER-MEYER, W.: Die Münz- und Medaillen-Sammlung des Herrn Hans Wunderly-v. Muralt, vol. III Zürich 1897 (= T.-M.)

Catalogues de ventes publiques:

Bachofen: Leo Hamburger, Frankfurt a. M. 20. Mai 1919

Iklé: Coll. A. Iklé, chez le même, 15. Oktober 1928

Fatio: Coll. H. Fatio, chez le même, 19. Oktober 1931

Collections consultées:

a) Les cabinets numismatiques publics

B	= Bern. Historisches Museum
BL	= Berlin-Ost, Staatliche Museen
Bâle	= Basel, Historisches Museum
F	= Fribourg, Musée d'Art et d'Histoire
G	= Genève, Musée d'Art et d'Histoire
L	= Lausanne, Cabinet des médailles
M	= München, Staatliche Münzsammlung
P	= Paris, Bibliothèque nationale
WN	= Wien, Bundessammlung (Kunsthistorisches Museum)
WR	= Winterthur, Stadtbibliothek
Z	= Zürich, Schweizerisches Landesmuseum

b) Les collections privées

Dr. D. Dolivo, Lausanne

+ E. Lejeune, Frankfurt (Dépôt, historisches Museum)

+ Hauptmann K. Hollschek, Wien (dispersée)

S., Zürich

Bibliographie concernant la numismatique Fribourgeoise voir p. 5 de ce volume de la Revue suisse de numismatique.

Æ = Argent

A = Or

Bill. = Billon

I

Monnayage antérieur à 1446

(Ordonnance de 1435 : Thoman Motz : monnayeur – Rodolphe : graveur)

- I DENIER.¹ Dans un cercle («Wulstkreis») les (vieilles) armes² de Fribourg, le donjon à 3 tours surmonté d'une aigle, les ailes éployées, regardant à gauche. A la base du donjon, un anneau brisé, aux côtés deux globules. Uniface (bractéate)

Æ 0,20 g

Z B S., Dolivo, Lejeune

¹ C'est très probablement le denier (1) et la maille (2) qui figurent dans l'ordonnance de 1435. Cependant, les poids ne correspondent pas exactement à 544 deniers et 864 mailles à un marc de 261 grammes. Voir J. Jordan, même volume p. 12.

² Pour la description détaillée et l'histoire des armes de Fribourg, voir A. Henseler, Essai sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg p. 1-4.

- 2 MAILLE. Dans le même cercle le donjon, mais au lieu de l'aigle, une étoile. Pas de globules. Uniface (bractéate) \mathcal{R} 0,13 g
B
- 3 MAILLE. Le donjon surmonté d'un anneau, à la base un autre anneau entier, dans le champ deux globules. Uniface (bractéate)
 \mathcal{R} 0,15 g
Z Dolivo
- b) sans les globules \mathcal{R} 0,16 g Dolivo
- 4 MAILLE.³ Le donjon (dans une forme différente) remplit tout le champ. 2 annelets dans le champ. Uniface (bractéate) \mathcal{R} 0,14 g
B
- 5 MAILLE.⁴ Flan vierge sur deux côtés, ou longue croix (à peine visible) sur l'avvers. Non illustrable. Bill. 0,10–0,20 g
F

II

Le monnayage de 1446

a) Ordonnance du 26 mars 1446⁵: Jehan de Laule

(ou Jean de l'Aule, de Salins, monnayeur – Rodolphe Prining, graveur)

- 6 GROS. MONETA FRIBVRGENSIVM. Les armes (donjon avec aigle, sans anneau). Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix feuillue.
 \mathcal{R} 2,00 g
Bulletin de la Soc. Suisse de Num. I,
pl. IX, 1
WR G

³ Cette maille, différente des numéros 2 et 3 correspond peut-être à l'émission de 1439. Voir Jordan, loc. cit. p. 14.

⁴ Cette monnaie ainsi primitive que possible a été trouvée en quantité assez considérable dans des trouvailles locales à Fribourg et environs. Nous croyons qu'il s'agit ici de ces «Mailles» illégales qui font objet des documents de 1390, 1401 et 1403. – Les indications ici données pour les numéros 1–5 ont été établies sous toute réserve. Nous n'avons pas pu trouver de preuves que les monnaies ci-dessus décrites correspondent exactement aux documents mentionnés, bien que le style ainsi que la technique de frappe ne nous laissent pas d'autre choix que de les mettre au commencement du monnayage de Fribourg. Seules, des études approfondies des trouvailles pourraient nous imposer des classifications bien différentes.

⁵ Voir la reproduction de cette ordonnance dans ce volume de la RSN pl. XII. Elle a été publiée par J. Gremaud dans le BSN vol. I (1882) p. 142 pl. IX. – Rodolphe est probablement le même Rodolphe qui a gravé les coins des pièces de 1436.

- 7 DEMI-GROS (= Sixain ou Sésen) MONETA FRIBVRGI armes (donjon sans aigle ni anneau). Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix dans un quadrilobe orné.
 Æ 1,36–1,56 g
 BSN I, pl. IX, 2
 Cor. pl. XXII, 14 («¹/₂ Batzen») Z WR, Iklé 1175 et autres coll.
- 8 TRÉSEL⁶ (ou Quart). MONETA FRIBVRGI, un F. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix.
 Æ 0,7 g (environ)
 BSN I, pl. IX, 3
 Cor. pl. XXII, 20 («Fort») Z G, Iklé 1187 et autres coll.
- 9 DENIER. MONETA FRIBVRGI. Mêmes armes que sur n° 7. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix.
 Æ 0,3–0,45 g
 BSN I, pl. IX, 4
 Z WR WN, Iklé 1189, Fatio 1954
- 10 MAILLE. MONETA FRIBVRGI, un F. Rv. Sans inscription. Croix fourchée.
 Æ 0,20 g
 BSN I, pl. IX, 5
 Cor. pl. XXII, 26 («2 Deniers») Z et plusieurs coll.

III

b) *Frappes postérieures à l'ordonnance de 1447⁷, jusqu'en 1475* (monnayeurs Pierro; Louis Genel)

- 11 DENIER. Essai sur flan carré. MO FRIBVRGENSIS. Armes (donjon et son anneau brisé), dans le champ, anneau. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix. Pièce unique au cabinet de Winterthur. Æ 1,119 g

⁶ On est étonné de constater que Corraggioni, qui a bien dû connaître l'ordonnance de 1446 publiée plus de 15 ans avant la publication de son livre, appelle «Fort» ce Trésel (et après Corraggioni tous les autres catalogues jusqu'à aujourd'hui). L'ordonnance indique clairement les noms des pièces illustrées, et c'est Trésel dans notre cas.

⁷ Les numéros 11 à 13 sont peut-être les monnaies les plus difficiles à classer parmi toutes les pièces de Fribourg. Nous sommes sans documentation pour celles-là, et les valeurs «Deniers» et «Mailles» sont des hypothèses se basant sur les poids qui diffèrent considérablement parmi les monnaies de ces types. Elles dépendent sans doute de notre numéro 9, le denier de l'ordonnance de 1446. Aussi serait-il possible, que le numéro 12 soit le célèbre «Fort» de Fribourg. Presque chaque pièce – le numéro 12 existe dans beaucoup de collections en plusieurs exemplaires – diffère de l'autre quant à l'inscription, la ponctuation et aussi d'autres signes. Nous avons aussi vu des frappes relativement bien ou mal réussies. Il était impossible pour l'auteur ainsi que pour d'autres numismates de trouver une méthode d'un classement exact de ces variantes, et nous nous bornons à signaler comme variantes

- 12 DENIER de 1^{1/2} Mailles. MONETA FRIBVRG, FRIBVRGI, FRIBVRGENS, etc. Rv. SANCTVS NICOLAVS, NICOLAV NICOLA, etc. Même type (11 et 12 semblables à celui du n° 9).
 Ɱ 0,3–0,4 g
 Beaucoup de variantes
 Plusieurs collections
- 13 MAILLE. MONET (MONETA ou MN) FRIBVR. Armes (donjon et anneau). Rv. S ou SANCT NICOLAVS, NICOLA (etc.). Croix. Légende souvent en caractères latins.
 Bill./cuivre 0,2 g
 Z WR, Dolivo
 a) Aigle au-dessus du donjon. Dolivo
 b) MON FRIBVRG. Donjon simple.
- 14 TRÉSEL ou KREUZER⁸ de 3 Mailles. MONET FRIBVRGE. Armes (donjon sans anneau ni aigle). Rv. SANCTVS NICOLAVS. Aigle, regardant à g.
 Ɱ 0,75–0,85 g
 Iklé 1185 = Dolivo
 F WR (2 exemplaires)

IV

Période de 1475 à 1529

Monnayeurs : Ulrich Stross (de Zurich) 1475–1500, Thony –1502, N. Kolly –1503, L. Zurzapf –1507, N. Kolly –1550. H. Jorand «von Buch» 1519–1547. Jorand et Kolly ont travaillé en même temps.

- 15 DEMI FLORIN D'OR (Halber Goldgulden), vers 1510.⁹ MO AVREA FRIBVRGENSIS. Les armes (complètes, avec anneau brisé et aigle) accostées de F–B. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix feuillue.
 Ɱ 1,50–1,65 g
 H. 4. Haller 1654. Cor. pl. XXI, 5.
 Bachofen 1100.
 Z B P, Dolivo

plus importantes les donjons avec et sans anneaux brisés et d'autres annelets dans le champ du droit, ou une petite rosette à la pointe de la croix du revers. Les mailles (en cuivre la plupart) sont sûrement frappées dans une période postérieure et pourraient même être datées du début du 16^e siècle.

⁸ Ce type correspond au Kreuzer du Tyrol. L'Archiduc Albert d'Autriche a visité Fribourg en 1449 – Fribourg étant encore étroitement lié aux Habsbourg (voir l'introduction historique). Comme ce type de revers est particulièrement différent des types habituels, on serait tenté de croire, que cette pièce ait été frappée à l'occasion de cette visite, l'aigle rappelle le Kreuzer du Tyrol.

⁹ La plus ancienne monnaie d'or de Fribourg frappée selon le privilège de Pape Jules II en 1509. La littérature antérieure n'a jamais distingué les florins d'or des ducats, ce que nous essayons de faire dans ce catalogue. Le ducat a toujours son poids très précis entre 3,43 et 3,45 grammes. Le florin est plus faible, en général entre 3,00 et 3,35 grammes. La plupart des monnaies d'or de Fribourg sont des florins.

- a) Frappe en argent sur flan carré (ancienne Coll. Lejeune = Dolivo \mathcal{R} 3,79 g).¹⁰
- 16 TESTON (Dicken) = Tiers d'Ecu (Drittel-Guldener) sans date = 1494.¹¹ MONETA NOVA FRIBVRGI ou FRIBVRCI. Les armes (complètes), des annelets dans le champ, différemment posés sur des variantes diverses. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Buste mitré de St-Nicolas presque de face, légèrement tourné vers la droite. Dans le champ quelquefois des annelets ou des rosettes à gauche ou à droite de la tête.
- \mathcal{R} ca. 9,5 g
H. 31-40. Haller 1656, 1657.
T.-M. 1832-1834.
Beaucoup de variantes
- a) Piéfort, poids d'un écu. \mathcal{R} 29,7 g B
- 17 SIXAIN = 2 Fünfer ou 2 Kreuzer = 10 Haller, sans date, vers 1515. MONETA FRIBVRGEN ou FRIBVRGENS. Armes (donjon, aigle, mais pas d'annelet). Rv. SANCTVS NICOLAVS. Grande croix feuillue.
- \mathcal{R} 1,7-1,9 g
Cor. pl. XXII, 13. T.-M. 1865
Beaucoup de variantes
- a) Sans date. Coins gravés très différemment, inscription: MONETA FRIBVRGENSIVS (sic!).
- \mathcal{R} 1,75 g WN
Beaucoup d'exemplaires
Iklé 1179
- b) 1515.¹²
- 18 PLAPPART (de 10 Haller?), sans date vers le début du 16^e siècle. MONETA FRIBVRGENSIVM. Les armes (complètes). Rv. SANCTVS NICOLAVS (lettres gothiques). Croix feuillue.
- \mathcal{R} ca. 2,0 g
Z WN et autres
- a) Frappe en or, sans date = 3 ducats. H. 1. Haller 1653.
- N 10,2 g
B (pièce unique)
- b) 1526. Inscription avec caractères latins. Au lieu de l'anneau brisé, la date au-dessous du donjon. F M BL, Iklé 1163. Dolivo

¹⁰ Le Dr. Dolivo possède cette pièce qui appartenait à feu M. E. Lejeune.

¹¹ Nous pouvons heureusement dater cette célèbre première «grosse monnaie» de Fribourg. Voir le document relevé par J. Schneuwly dans «notes sur les monnayeurs et inspecteurs de la monnaie à Fribourg», RSN XII p. 454. — On doit répéter à cette occasion que les testons (Dicken) en Suisse et en Allemagne méridionale sont dans cette période sans exception des tiers d'Ecu, ce que prouve incontestablement leur poids et jamais des Quarts d'Ecu comme ce fut toujours prétendu dans la numismatique jusque dans le passé le plus proche. Voir l'étude fondamentale de Theodor Voltz «Die Basler Groschen und Dicken». Separatdruck aus dem Jahresbericht des Historischen Museums 1949. Basel 1950. Les Testons sont à Fribourg des Tiers d'Ecu, même extraordinairement longtemps (voir n^o 43).

¹² Voir l'ordonnance du 12 septembre 1515. C'est la plus ancienne monnaie datée de Fribourg.

- c) 1527. Iklé 1164, de S. Dolivo
d) 1528. WR M, Bachofen 1133
Æ 1,89 g
e) 1529. Iklé 1165, B M, Dolivo
f) 1529, frappe en or = 2 ducats ou florins d'or. H. 6. Haller 1669¹³.
A 6,7 g B
- 19 KREUZER ou FUNFER = Trésel = 5 Haller, sans date (depuis 1515). MONETA FRIBVRGI. Armes : donjon et aigle, avec ou sans anneau. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix trèflée.
Æ ca. 1 g. Cor. pl. XXII, 19
Beaucoup de variantes
- 20 VIERER = 4 Haller (de la même émission). MONETA FRIBVRGENSIS. Mêmes armes. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix variée.
Æ 0,60 g. Fatio 1955
Z B, Dolivo
Plusieurs variantes
- a) MONETA FRIBVRGI. Même type, caractères latins (postérieur à 1525). Z.
b) Essai d'un Vierer. Sans légende. Armes (complètes), dans le champ deux annelets. Rv. Longue croix fourchée. Æ 0,55 g
Z
- c) MONETA FRIBVRG. Armes complètes. Rv. Croix variée.
Bill. 0,57 g P
- 21 2 HALLER (?)¹⁴. MONET. FRIBVR. Armes. Rv. SANC NICOL. Croix, cantonnée de 4 globules.
Bill. 0,38 g
Dolivo
- 22 HALLER¹⁵ (uniface, souvent concave) = *Schüsselpfennig*. Les armes (complètes), accostées de F-B dans un cercle de globules. Beaucoup de variantes.
Æ ca. 0,2 g
Cor. pl. XXII, 23-24
T.-M. 1878-1879

V

Période de 1530 à 1619

Monnayeurs: von Buch et Kolly -1550, Barthélemy -1559, Georges Hund -1579, Th. Compagnol -1580. - Les Monnayeurs G. Schopper, H. Bätz et S. Guiger (de Zoug) -1588. - N. Dardellet (de Paris) -1595, St. Philot -1619.

¹³ Jenner mentionne des Batz (Plappart) de 1518, 1520 et 1531 (le dernier en deux variantes). Ils sont introuvables.

¹⁴ Je range ici cette petite pièce que j'ai trouvée dans la collection du Dr. Dolivo, mais on pourrait la placer aussi bien dans la période suivante.

¹⁵ Ces Haller ont été frappé certainement jusqu'au milieu du 17^e siècle.

- 23 DUCAT, sans date¹⁶, AVRE DVCAT FRIBVRGENSIS. Dans un cercle d'anneaux brisés donjon et aigle. Rv. SANCTVS NICOLAVS. St-Nicolas, nimbé et mitré, tient la crosse et les trois pains. *A* 3,45 g
H. X, 2-3. Haller 1655/1658.
Cor. pl. XXI, 3
Z B F, Dolivo
a) Piéfort. *P A* 6,90 g (unique)
- 24 FLORIN D'OR 1587. MO AVREA FRIBVRGENSIS. Armes complètes, au-dessous la date. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Buste à mi-corps de St-Nicolas à g., mitré et nimbé, tenant la crosse et les trois pains.
A ca. 3,30 g
H. 11. Haller 1679, Fatio 1876
B F BL P
a) 1591. Haller 1679 a¹⁷ = H. 12
b) 1594. B
- 25 FLORIN D'OR 1594. MO AVREA FRIBVRGENSIS 94. Les armes (complètes). Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix feuillue.
A 3,24 g
Z B
H. 13. Haller 1680
a) 1597. Dans le champ F-B (aussi sur les suivants).
A 3,28 g
Z
H. 14 Haller 1681
b) 1597, Piéfort. *A* 6,48 g
Z (unique)
c) 1598. *A* 3,30 g
B
H. 15-16. Haller 1682, 1682 a
d) 1599. Ici: 99 au Revers. Croix variée. *A* 3,22 g
B
H. 17. T.-M. 1818. Haller 1683
e) 1619 avec 19 au Revers. *A* 3,22 g
Z
H. 18. Haller 1687
f) 1620 avec 1620 au Revers. F
H. 19. Haller 1688

¹⁶ Difficile à dater, je placerais ce ducat d'un style plutôt ancien entre 1525 et 1550.

¹⁷ Cette pièce, qui existait encore dans la vieille collection Harscher, n'a pas pu être retrouvée.

- 26 DEMI ECU D'OR (ou $\frac{1}{2}$ Couronne ou $\frac{1}{2}$ Pistole) 1610 MO AVREA FRIBVRGENSIS 10. Rv. Même type. A 2,18 g
B (unique)
H. 22. Haller 1686. Cor. pl. XXI, 4
- 27 ECU = Guldener, sans date, avant 1536. CVDEBAT RESPVB FRIBVRGI HELVECIORVM ou ELVECIORV¹⁸. Les armes (complètes), dans le cercle des 17 écussons des Baillis de Fribourg, avant de 1536. L'aigle au-dessus du donjon a deux têtes. Rv. ESTO NOBIS DNE TVRR FORTIT A FACIE INIMIC; dans l'intérieur : SANCTVS NICOLAVS. Le Saint est debout vers la droite dans une bordure de demi-cercles. Il est mitré sans nimbe et tient ses attributs, la crosse et les trois pains. Plusieurs variantes de poids différents. R 26–38 g
H. 23–24. Cor. pl. XXI, 6
Haller 1659, 1660
T.–M. 1819, 1820
- a) Frappes en or de 9 et 6 ducats. A 30,6 et 20,4 g, tous les deux au Musée d'Art et d'Histoire à Fribourg (les seules connues).
- 28 ECU = Guldener sans date, période postérieure. Même inscription. Les armes (complètes, mais l'aigle à une tête regardant vers la gauche) dans une bordure de demi-cercles. Rv. Même inscription dans une disposition semblable. St-Nicolas est debout de face, avec ses attributs (les 3 pains sur un livre); il est mitré et nimbé. R 28–38 g
H. 27–30. Cor. pl. XXI, 7
Haller 1661
- Plusieurs variantes de poids différent.
- 29 ECU = Guldener s. d.¹⁹ Avers du n° 27. (Armes dans cercle d'écus des bailliages.) Revers du n° 28 (St-Nicolas de face). H. 25. Z
- 30 ECU = Guldener sans date. Avers du n° 28 (armes seules). Revers du n° 27 (St-Nicolas à droite). Cor. pl. XXI, 8. Non retrouvé
- 31 TESTON = Dicken = $\frac{1}{3}$ Guldener, sans date. MONETA NOVA FRIBVRGI (variantes FRIBVRGI, FRIBVRGENS, ... ENSI, ..., ENSIS). Les armes (complètes), quelquefois des annelets dans le champ. Rv. SANCTVS NICOLAVS (ou NICOLAV, NICOLA). Le Saint, nimbé (ou non nimbé) et mitré est assis et tient la crosse et les trois pains. R ca. 9,5 g

¹⁸ Les bailliages sont: Vuippens, Montagny, Hauterive, Orbe, Morat, Plaffeyen, Bellegarde, Cugy, Vaulruz, St-Aubin (?), Font, Corserey, Grasbourg, Grandson, Chenaux, Illens et Pont. Le bailliage de Romont fut acquis par Fribourg en 1536 et ne figure pas sur notre écu. D'ailleurs nous sommes sans documentation, quand Fribourg commença la frappe des écus.

¹⁹ Les numéros 29 et 30 sont des combinaisons de coins des deux Guldener de Fribourg. Extrêmement rares, il est possible qu'on les frappa beaucoup plus tard.

- H. 41–56. Haller 1664–1668
Cor. pl. XXI, 9. T.–M. 1835–1839
Beaucoup de variantes
- a) Sans date. Frappes en or. Z: A 20,52 g, WN: A 17,00 g,
Poole. 1: 20,4 g
- b) Sans date. Piéfort. Z: R 19,34 g. Haller 1662, 1663
- c) 1530 (date 1530 à l'exergue du revers au lieu de l'annelet).
H. 57–58. Haller 1670
T.–M. 1840–1841
B WR G F P
- d) 1531 (à l'exergue: 31). H. 59–60. Haller 1671
WR: R 8,5 g B S. P
- e) 1540 (ici date sur le droit à la fin de la légende: 1540).
H. 61. T.–M. 1842. Haller 1672
Z B F
- f) 1548 (date 48 à la fin de l'inscription du revers).
H. 62. Haller 1673
Inconnu
- 32 TESTON = Dicken = $\frac{1}{3}$ Guldener 1556.²⁰ MONETA NOVA FRIBVRGEN-
SIS. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Date (type du n° 16, armes et buste).
R ca. 9 g
H. 63–66. Haller 1674, 1675
T.–M. 1843
Z B WR G F S.
- a) Frappes en or du Teston 1556. A B (20,08 g)
H. 64 note d'après Erbstein, Cat. de
la coll. v. Schulthess-Rechberg, 1869,
n° 6351 = 33 g
- b) 1560. H. 67–68. Haller 1676, 1677
Cor. pl. XXI, 10. WR: R 9,4 g F
- 33 TESTON = $\frac{1}{3}$ Guldener 1571.²¹ MO NO FRIBVRGENSIS 71. Les armes. Rv.
SANCTVS NICOLAVS. Buste de St-Nicolas à mi-corps, presque de face, tourné
vers la droite. Il est mitré et nimbé, tient la crosse et les trois pains sur un livre.
R 8,5–9,1 g
H. 69. Haller 1678. Iklé 1149
Z B WR S. BN

²⁰ Ordonnance du 15 mai 1556. Schneuwly, loc. cit. p. 456.

²¹ Jenner: frappe en or du Dicken 1596: non retrouvé.

- 34 TESTON = Dicken = $\frac{1}{3}$ d'Ecu 1600. MO NO FRIBVRGENSIS 1600. Armes accostées de F-B. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Buste du Saint mitré et nimbé à droite, tenant la crosse et les trois pains. H.-. T.-M. 1844. Non retrouvé
 a) 1608. H. 70-73. T.-M. 1845. Poole 5
 Haller 1668-1669
 Plusieurs variantes
 AR 8-9 g
- 35 DEMI-TESTON = $\frac{1}{2}$ Dicken = $\frac{1}{6}$ Guldener 1539. MONETA FRIBVRGENSIVM. Armes: donjon et aigle, à l'exergue: 1539. Rv. comme n° 33 (St-Nicolas à mi-corps).
 AR 4,5 g
 H. 74. Cor. pl. XXI, 11
 WR F L
 a) 1556. H. 75. WR
 b) 1568. Date 6-8 dans le champ du revers. Le buste est plus de face, H. 76. Iklé 1151.²² B WR (troué)
 c) 1571. Mêmes coins que n° 33. H. 77. AR 4,6 g Z WR
 d) 1608. MO NO FRIBVRGENSIS et 60-8 dans le champ. H. 79²³, Z BN
- 36 BATZ, sans date, vers 1559/60 (aussi considéré comme $\frac{1}{2}$ Batz).²⁴ MO NO FRIBVRGENSIS. Armes (complètes). Rv. SANCTVS NICOLAVS 59. Croix fourchée.
 AR 2,0-3,0 g
 a) 1559. Cor. pl. XXII, 8 Z WR F
 b) 1561. Fatio 1928 Z L
 c) 1572.
 d) Piéforts de 1572. AR 6,22 g Z, 12,44 g Bâle
 e) 1595.²⁵ Poole 12 (3,0 g). WR
- 37 BATZ, sans date, après 1593. Même droit. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix cantonnée de 4 feuillages.
 Bill. 3,0 g²⁵
 Poole 13. Beaucoup de variantes

²² Henseler numéro 78 « $\frac{1}{2}$ Dicken de 1578» n'existe pas. C'est l'exemplaire de Winterthour du $\frac{1}{2}$ Teston 1568 non exactement identifié. Voir Cat. Iklé 1151, note.

²³ Henseler se doutait de l'existence de cette pièce, que nous avons trouvée dans les cabinets de Zurich et de Berlin.

²⁴ Ordonnance du 25 mai 1559. Elle parle de «Sols ou cruches, demi-cruches (Cruche = Kreuzer) et demi-Batzen» à frapper. Elle nous sert comme point d'appui pour dater les Batz n° 36 et les Kreuzer n° 39.

²⁵ Concordat monétaire le 6 novembre 1593 entre Berne, Soleure, Fribourg, la principauté de Neuchâtel et la République de Genève: taxation commune des monnaies étrangères et frappe des monnaies propres dans un titre et poids communs. Ce concordat a été en vigueur à Fribourg jusqu'en 1622. Il explique le Batz plus lourd n° 37 et 36e. - Voir: Demole-Wavre-Montandon, Histoire Monétaire de Neuchâtel p. 82 sq.

a) 1618.

b) 1619. Iklé 1162. Fatio 1924, = «1519».

Æ 2,2 g WR

38 GROS = Groschen = 3 Kreuzer, sans date (après 1593?). MONETA NOB (sic) FRIBVRGENSIS. Armes. Rv. ESTO NOB DNS TVRR FORTA. Aigle à deux têtes couronnée portant en cœur une globe avec 3.

Æ 2,04–2,37 g

Cor. pl. XXII, 12. Fatio 1917

Z WR Lejeune Dolivo (ex Fatio)

M (= avec inscription correcte :

NO FRIBVRGENSIS)

39 KREUZER, sans date²⁶, depuis 1559. MON NO FRIBVRGENSIS ou FRIBVRGI. Armes. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix fourchée.

Æ-Bill. ca. 1,0 g

Cor. pl. XXII, 21. T.-M. 1868/9

Beaucoup de variantes

a) Kreuzer-Klippe, sans date (Piéfort).

Æ 3,72 g WN

b) 1559. WR B Lejeune P.

c) 1560. WR B L.

d) 1561: 6–1 aux côtés du donjon, ainsi 6–2 au suivant. Z WR L.

e) 1562. WR Z.

f) 1576: comme celui de 1560. WR.

g) 1584. WR B.

h) 1587. T.-M. 1870. Poole 42. B L.

i) 1591. Z G L B Lejeune Hollschek.

k) 1592. Z B WR F.

l) 1593. WR G B.²⁵

m) 1594. Z B WR.

n) 1595. Z WR L B F.

o) Kreuzerklippe 1595. F.

p) 1596. Z WR L F.

q) 1597. WR.

r) 1598. WR.

s) 1610. WR L.

t) 1612. WR L.

u) 1613. Z B L de S.

v) 1614. Z WR L B.

²⁶ Les Kreuzer de 1455, 1514, 1515, 1516, 1554 et 1555 mentionnés par Jenner n'existent pas, ceux de 1565, 1587 et 1588 pourraient se retrouver un jour.

w) 1615. WR L B.

x) 1616. L.

VI

Période de 1620 à 1707

Monnayeur de 1620–1651 : Pierre Philot. En même temps sont attestés comme monnayeurs : 1622–1628 F. Schuffler, 1629 A. Clauser, 1629–1632 Gaspard Werro, 1632 un certain Graetz, 1651–1701 J. Philippona, 1701–1707 J.-U. Raemy.

40 QUADRUPLE ou DOUBLE DOUBLON²⁷ 1622. MON AVREA FRIBVR-GEN. Les armes (complètes). Rv. SANCTVS NICOLAVS 1622. Croix fourchée dans un quadrilobe.

A 13,1–13,2 g

Z F B

H. 5. Cor. pl. XXI, 1. Haller 1689

41 PISTOLE ou DOUBLON 1622. Même droit. Rv. Même légende. Croix potencée dans un quadrilobe orné de 4 trèfles.

B

a) 1623.

H. 7–9. Haller 1690

B (6,6 g) WR (5,8 g) P (6,60 g)

42 PISTOLE ou DOUBLON 1635. Même inscription. Les armes sont accostées de F–B. Rv. Même légende. Dans un quadrilobe cantonné de 4 annelets une croix potencée. Le quadrilobe est orné de 4 fleurs.

A 6,4–7,8 g

H. 10. Haller 1691. Cor. pl. XXI, 2

Plusieurs collections

(Florin d'or 1620 voir n° 25 f.)

43 TESTON ou Dicken = $\frac{1}{4}$ Taler 1635. MONETA NO-FRIBVRGENSIS. Aigle à deux têtes, au-dessous écusson au donjon seul (ni annelet, ni aigle) perçant la légende. Rv. SANCTVS-NICOLAVS. Buste de St-Nicolas mitré et nimbé pres-

²⁷ Nous n'avons pas jusque-là une documentation sûre concernant la frappe de monnaies d'or à Fribourg entre 1620 et 1635, d'ailleurs la dernière. Cependant il est certain, que ces frappes furent effectuées dans la mode des doublons espagnols, qui ont inondés de 1550 à 1650 tout le Sud et l'Ouest de l'Europe et ont influencés partout les systèmes du monnayage de l'or. A Fribourg en parle une ordonnance de 1622, évaluant le doublon espagnol à 6 Ecus. La figuration du revers de nos pièces (Croix dans quadrilobe) nous rappelle aussi les monnaies d'or espagnoles de cette période. Le poids variable de ces pièces est aussi typique pour les doublons ou doppia et nous défend de parler de ducats, ceux-là ayant au contraire toujours un poids et titre exacts. – Les ducats 1635, 1694, 1698, 1699 mentionnés par Jenner n'existent pas.

que de face, tourné vers la droite, portant la crosse et les trois pains. A l'exergue :
1635.

Æ 5,18 g
H. 83.²⁸ WR

- 44 DEMI-TESTON = 12 Kreuzer ou 5 Batzen 1620. Comme le précédent, mais MONETA FRI-BVRGENSIS et l'aigle porte en cœur un petit cercle avec la valeur : 12. Rv. SANCTVS-NICOLAVS 1620. Même buste, sans exergue.

Ca. 4,5 g
H. 80-82. Iklé 1152
Plusieurs musées et collections

- 45 DEMI-TESTON = 12 Kreuzer 1635. Comme n° 43, mais l'aigle porte un cercle avec la valeur 12.

Æ ca. 4,2 g
Cor. pl. XXI, 12. Bachofen 1128
Z P F Poole 10, «10 Kreuzer»

- 46 DEMI-TESTON = 20 Kreuzer = 5 Batz 1658.²⁹ MONETA FRIBVRGENSIS. Les armes (complètes, avec aigle à deux têtes). Dans le champ : 2-0. Rv. SANCTVS 1658 NICOLAV. Même buste.

Æ 4,5 g
H. 84. WR F L G

- 47 BATZ 1620.³⁰ MO NO FRIBVRGENSIS 20. Armes (complètes). Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix fourchée.

Bill. 2,2 g
WR

- 48 BATZ 1621 MONETA FRIBVRGENSIS. Mêmes armes. Rv. SANCTVS NICOLAVS 1621. Croix fourchée variée.

Bill. 2,1 g
Z B G

a) 1622 (croix encore variée). T.-M. 1859. Z L G

- 49 BATZ, sans date, 17^e s. (?).³¹ MO NO FRIBVRGENSIS. Couronne. Les armes (complètes) dans le champ 2 étoiles. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix fourchée.

Æ 2,75 g WR

- 50 BATZ = 4 Kreuzer 1622. MON-FRI-BVR-GEN (ou GENS). Ecusson aux armes complètes, posé sur une longue croix fourchée qui coupe la légende. Rv.

²⁸ Cette pièce, la seule retrouvée jusqu'à ce jour, au cabinet de Winterthur, a été classée par Henseler comme 1/2 Teston de 12 Kreuzer, mais il n'a pas considéré le poids et n'a pas vu que l'aigle ne porte pas la valeur comme sur notre n° 45.

²⁹ Le 3 août 1658, le Conseil de Fribourg a décidé de continuer la frappe des pièces de 5 Batz, voir Henseler p. 17.

³⁰ Comme dans presque tous les cantons suisses, la période de 1618 à 1624 ne nous permet point de distinguer entre Batz et Demi-Batz. Nous nous bornons d'indiquer le tout sous «Batz».

³¹ La couronne est certainement un signe d'un monnayeur. La connaissance de celui-ci nous permettrait de dater cette pièce, d'une frappe particulièrement belle.

SANCTVS NICOLAV ou NICOLAVS, date (complète ou seulement les deux derniers chiffres). Buste de face.

Æ/Billon ca. 2,5 g

Poole 14

Beaucoup de collections³²

a) 1623.

b) Batzenklippe 1623. F (pièce unique).

c) 1630. Cor. pl. XXII, 9.

d) 1631. Cor. pl. XXII, 7 («1531», sic!). T.-M. 1860.

e) 1641.

f) 1648.

51 KREUZER 1622.³³ MON FRIBVRGENSIS. Aigle à deux têtes, portant en cœur les armes de la ville. Rv. SANCT ou SANCTVS NICOLAVS. Croix fourchée et cantonnée de 4 rosettes à 4 feuilles. Bill. 1,1 g P

a) 1623. Z L B P.

b) 1624. Z L B.

c) 1625. B Lejeune.

d) 1630. B F Hollschek P (croix cantonnée de 4 croisettes).

e) 1636. Z G L.

f) 1650. S.

g) 1656. Z L B. Poole 43 «Vierer». 0,7 g.

h) 1702. F.

51^{bis} VIERER (sans date?). MONETA FRIBVRGI . . . Donjon et anneau. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Croix, cantonnée de 4 croisettes.

Bill. 0,51 g Dolivo

VII

Période de 1708 à 1798

Monnayeur 1708–1735 : Jean-Ulrich Raemy – graveurs Jean Patry et Jean Dassier ; 1735–1774 : Jacques-Joseph Galley ; 1775–1806 : Joseph Müller.

52 20 KREUZER = 5 Batz 1709 (essai par J. Patry). MONETA NOVA REIP FRIBVRGENSIS. Les vieilles armes (de la ville, avec aigle à 2 têtes) sur un cartouche richement orné. Rv. SOLI DEO GLORIA. Croix formée de 8 F. Dans le centre, les nouvelles armes (du canton). En-bas cartouche avec la valeur : CR 20.

³² Toutes les dates de ce type se trouvent dans beaucoup de collections.

³³ Le 1/2 Batz de 1693 chez Jenner n'existe pas en réalité, ainsi qu'un «Fünfer» de 1687. Les dates de 1659, 1665 et 1688 des Kreuzers mentionnés par le même auteur n'ont pas été repérés mais pourraient se retrouver un jour.

Æ 4,5 g
H. 85 F³⁴

- 53 20 KREUZER = 5 Batz 1710 (essai). Droit semblable à celui du précédent, mais avec FRIBVRGENSI. Rv. Même inscription, les F et l'écu cantonal. Flan plus petit.

Æ 4,8 g
H. 86. T.-M. 1848 F LM

- 54 20 KREUZER = 5 Batz 171(0) (essai par Dassier). RESPVBLIC FRIBVRGENS. Dans un cartouche richement orné, les vieilles armes (avec aigle à deux têtes) surmontées d'un soleil. Rv. Sans légende. Dans un cartouche, orné de branches de palmes, une aigle à deux têtes couronnées. La valeur : CR- 20 se trouve en-bas, en-dehors du cartouche.

Æ 4,2 g
H. 88³⁵ G

- 55 20 KREUZER = 5 Batz 1710 (frappe définitive). MON NO REIP-FRIBVRG HELVE – 1710. Mêmes armes dans un cartouche de forme différente. Rv. Sans légende, dans un cartouche pareil à celui de la pièce précédente, aigle à deux têtes, couronnée portant en cœur le chiffre 20.

Æ 4,5 g
H. 87, T.-M. 1846/7
Cor. pl. XXII, 4
Beaucoup de coll.

- 56 10 KREUZER = 2^{1/2} Batz 1709 (par J. Dassier). MONETA NOVA REIPVBL FRIBVRG HELV ou HELVE. Dans un cartouche les vieilles armes (sans aigle). Rv. GLORIA IN EXCELSIS DEO 1709. Aigle à deux têtes couronnée portant en cœur le chiffre 10.

Æ 2,5 g
H. 89–91. T.-M. 1154, 1155
Cor. pl. XXII, 6
Plusieurs variantes. Beaucoup de coll.

- 57 FLORIN (Gulden) = 56 Kreuzer = Octuple «Piécette» = 2 Livres de France 1796.³⁶ RESPUBLICA FRIBURGENS. Ecusson aux armes cantonales (nouvelles) couronné et posé sur deux palmes, au-dessous : la date. Rv. DEUS-AUXI-

³⁴ Il nous semble, que les essais exécutés par J. Patry (Neuchâtel) ne furent pas adoptés, parce qu'ils sont excessivement rares, le numéro 52 nous paraît être une pièce unique, au cabinet de Fribourg – tandis que ceux de J. Dassier (Genève) furent approuvés, les numéros 55 et 56 ayant été frappés en quantité assez considérable.

³⁵ Le Musée d'Art et d'Histoire à Fribourg conserve les coins d'un autre essai d'une pièce de 20 Kreuzer 1710 et d'un 10 Kreuzer de 1714 (= Henseler 92), mais ils n'ont jamais servi pour la frappe.

³⁶ Les numéros 57, 58, 60, 62 se trouvent avec toutes les dates mentionnées et en beaucoup de variantes dans les collections privées et publiques. Cela est aussi le cas pour les numéros suivants, sauf indications spéciales.

- LIUM-NOSTR. Croix formée de 8 F avec 4 couronnes. Dans le centre, le chiffre 56.
 Ɱ 10,4 g
 H. 93, 94. T.-M. 1823
- a) 1797. H. 95. T.-M. 1824. Cor. pl. XXI, 13
- 58 1/2 FLORIN = 28 Kreuzer, 1793. Même type, mais le chiffre 28 dans le centre du revers.
 Ɱ 4,7 g
 H. 97, 98. Cor. pl. XXI, 14
- a) 1798. H. 99
- 59 QUART DE FLORIN = 14 Kreuzer 1767, essai. MONETA REIPUB FRIBURGENSIS. Les armes cantonales dans un cartouche. Rv. SANCTUS NICOLAUS 1767. Croix ancrée.
 Ɱ 2,3 g
 H. 100.
 Pièce unique, au musée de Fribourg
- 60 QUART DE FLORIN = 14 Kreuzer 1787. Type comme n° 57 avec 14 dans le centre du revers.
 Ɱ ca. 2,5 g
 H. 101, 102. T.-M. 1851–1852
- a) 1788. H. 103–104. Cor. pl. XXI, 15
 b) 1790. H. 105
 c) 1793. H. 106–107
 d) 1797. H. 108–109
 e) 1798. H. 110. T.-M. 1853
- 61 HUITIÈME DE FLORIN = 7 Kreuzer = «Piècette» 1717, essai. MONET NOVA FRIBURGENSIS. Aigle à deux têtes couronnées, en cœur le donjon. Rv. Croix ancrée cantonnée de 4 croisettes.
 Ɱ 1,6 g
 H. 111
 Pièce unique, à Fribourg
- 62 HUITIÈME DE FLORIN = 7 Kreuzer 1786. Même type que n° 57, légèrement varié. Dans le centre du revers, le chiffre 7. Ɱ ca. 1,3 g
 H. 112
- a) 1787. H. 113–118. T.-M. 1856
 b) 1788. H. 119–121
 c) 1789. H. 122
 d) 1791. H. 123–125
 e) 1793. H. 126
 f) 1794. H. 127–128
 g) 1795. H. 129–130. Cor. pl. XXI, 16. T.-M. 1857
 h) 1797. H. 131–132. T.-M. 1858

63 1/2 BATZ = 2 Kreuzer 1709. MONE NOVA REIPVB FRIBVRGENS. Ecusson aux vieilles armes (complètes) accosté de F-B. Rv. SANCTVS NICOLAVS Date. Croix fourchée et cantonnée de CR-2. Bill. 2,1 g

- a) 1711.
- b) 1712.
- c) 1713.
- d) 1714. Ici: 2-CR.
- e) 1715.

64 1/2 BATZ = 2 Kreuzer 1714. Même légende. Même écusson varié, sans F-B ni aigle. Rv. Même inscription. Croix cantonnée de 4 fleurs.

Bill. 1,8 g

- a) 1715.
- b) 1717. Ici: aigle.
- c) 1738.
- d) 1740 (l'écusson d'un dessin encore varié).

65 1/2 BATZ = 2 Kreuzer 1741. MONETA REIPUB FRIBURGENSIS. Les (nouvelles) armes cantonales. Rv. SANCTUS NICOLAUS. Date. Même croix.

Bill. 1,7 g

T.-M. 1863

- a) 1746.
- b) 1751.
- c) 1752. Cor. pl. XXII, 15³⁷
- d) 1754.
- e) 1767: Piéfort (Dolivo), Bill. 6,75 g. (Dessin très varié)
- f) 1769.
- g) 1770.
- h) 1772 (écusson varié).
- i) 1774.
- k) 1774: frappe en argent. Z.
- l) 1777.
- m) 1787.
- n) 1787: frappe en or. F (A 3,4 g) H. 21.³⁸ Poole 2: 3,0 g.
- o) 1788.
- p) 1789.
- q) 1793.
- r) 1797.
- s) 1798.

³⁷ Corraggioni: 1782, date lue erronément.

³⁸ Henseler a encore douté de l'existence de cette pièce, mentionnée déjà en 1878 par Poole.

- 66 SCHILLING 1712.³⁹ MO NO FRIBVRG. Aigle à deux têtes couronnées, portant en cœur un écusson avec le donjon. Rv. Buste nimbé et mitré de St-Nicolas de face, tenant la crosse et les 3 pains. Bill. 1,3 g
 a) 1713. Cor. pl. XXII, 18. Poole 45 : 1,5 g.
 b) 1714. Poole 46 : 1,4 g.
- 67 SCHILLING 1717. MO NO FRIBV. Aigle à deux têtes couronnées. A l'exergue : 17-Donjon-17. Rv. SANCTVS NICOLAVS. Buste à mi-corps de St-Nicolas avec ses attributs. G Bill. 1,3 g
- 68 KREUZER 1711. MONETA NOVA FRIBVRGENSIS. Aigle à deux têtes (non couronnées), portant en cœur l'écusson au donjon. Rv. SANCTVS NICOLAVS date. Croix fourchée et cantonnée de 4 fleurs. Bill. 1,1 g
 a) 1712.
 b) 1713. Poole 47 «¹/₂ Schilling».
 c) 1714. Poole 48
- 69 KREUZER 1732. MONETA REIPUB FRIBURGENSIS. Armes cantonales. Rv. SANCTUS NICOLAUS Date. Croix fourchée et cantonnée de 4 ornements. Bill. 1,0 g
 a) 1736.
 b) 1737.
 c) 1738.
 d) 1741.
 e) 1761 (coins variés).
 f) 1769.
 g) 1770.
 h) 1772.
 i) 1774.
 k) 1787.
 l) 1787 : frappe en argent F WR.
 m) 1789.
- 70 VIERER = ¹/₂ Kreuzer 1715. MONETA FRIBVRGENSIS. Aigle à 2 têtes. Rv. SANCTVS NICOLAVS 1715. Croix fourchée et cantonnée de 4 croisettes. Bill. 0,55 g Dolivo G WR
- 71 VIERER = ¹/₂ Kreuzer 1727 (essai). MONETA FRIBURGENSIS. Donjon et anneau. Rv. SANCTUS NICOLAUS 1727. Croix fourchée et cantonnée de 4 rosettes. R WR

³⁹ C'est une imitation des Schillings de l'évêché de Bâle, alors très répandus en Suisse. Les Schillings de 1515, 1614 et 1659 cités par Jenner n'ont jamais été frappés. Le Schilling valait ¹/₂ Kreuzer.

72 VIERER = 1/2 Kreuzer 1736, frappe définitive. MONETA FRIBURGENSIS. Armes cantonales (nouvelles). Rv. SANCTUS NICOLAUS Date. Croix fourchée et cantonnée de 4 flèches ou d'autres ornements.

Bill. 0,5 g

- a) 1737.
- b) 1737, frappe en argent. BN P \mathcal{R} 0,81 g.
- c) 1738.
- d) 1740.
- e) 1741.
- f) 1742.
- g) 1744.
- h) 1751.
- i) 1769.
- k) 1770.
- l) 1774.
- m) 1787.
- n) 1790. Cor. pl. XXII, 25.⁴⁰

73 CANTON DE SARINE ET DE BROYE. FLORIN (à poids réduit) = Sextuple Piècelette = 42 Kreuzer 1798. CANTON DE SARINE ET BROYE. Faisceau couronné d'un chapeau. Rv. LIBERTE EGALITE 1798. Rv. VALEUR/DE/42 CR dans une couronne formée d'une branche de palme et de chêne.

\mathcal{R} 6,6 g⁴¹

H. 133-134. Cor. pl. XXII, 2

T.-M. 1825/7

VIII

1806-1825: *Médiation et Restauration*

Monnayeur jusqu'en 1848: Nicolas Amman

74 ECU de 4 (vieux) francs = 40 Batz = 160 Kreuzer = 400 Rappes, 1813. CANTON FREYBURG 1813. Armes cantonales couronnées et posées sur deux branches de palme. Rv. SCHWEIZERE EIDGENOSST Un guerrier⁴² coiffé d'un

⁴⁰ Corraggioni parle de 1780, tandis que l'illustration montre 1790. Vierer de 1780 ne sont pas connus.

⁴¹ Pour l'histoire de cette pièce curieuse et la description des variantes, voir l'article de Ch. Lavanchy dans le présent volume de cette revue, pag. 33.

⁴² C'est le sceau de la Confédération: «un ancien Suisse armé, tenant un écusson, avec inscription ,XIX CANTONE' et la légende ,SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT'»; voir ordonnance du 11 août 1803.

béret à plumes, debout de face. Il tient une épée et s'appuie sur un cartouche orné, sur lequel on lit: XIX/CANT. A l'exergue: 4 FRANK^N

Æ 29,7 g

H. 135. Cor. pl. XXII, 1

Davenport, European Crowns, 363

T.-M. 1821, 1822

2429 exemplaires frappés

a) Essai en cuivre, coins légèrement variés. H. 136.

75 QUART D'ECU = Franc = 10 Batz 1811. CANTON FREYBURG. Type pareil, mais dessin varié. Rv. SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT 1811. Le guerrier différemment dessiné.

Æ 7,3 g

H. 137. Cor. pl. XXII, 3

T.-M. 1828/9

a) 1812. H. 138. T.-M. 1830/1.

4907 exemplaires frappés en 1811 et 1812

76 5 BATZ 1811. CANTON FREYBURG. Mêmes armes. Rv. DEUS AUXILIUM NOSTRUM. Une couronne de chêne, au milieu 5/BATZ.

Æ 4,3 g

H. 139, 140. T.-M. 1849

a) 1814. H. 141 (émission totale 1811 et 1814: 14 304 exemplaires).

b) 1817. H.—.

77 BATZ 1806. CANTON FREIBURG. Armes. A l'exergue: 1 BATZ. Rv. SANCTUS NICOLAUS. Croix feuillue.

Bill. 3,2 g

78 BATZ 1810. CANTON FREYBURG. Les armes posées sur deux branches de chêne et de palme. A l'exergue: 1810. Rv. SANCTUS NICOLAUS. Dans une couronne formée de feuilles de chêne et de palmes: 1/BATZ/10/RAP.

Bill. 2,6 g

Cor. pl. XXII, 10

79 BATZ 1811. Mêmes inscriptions. Les armes sans les branches. Rv. 1/BATZEN/-/10 dans la même couronne.

Bill. 2,7 g. T.-M. 1861

80 5 RAPPES = 1/2 BATZ 1806. CANTON FREIBURG 1806. Dans une couronne les armes cantonales. Rv. Dans un cartouche hexagonal: 5 RAP/ ornement.

Bill. 2,4 g

T.-M. 1864. Cor. pl. XXII, 16

81 5 RAPPES = 1/2 BATZ 1810. CANTON FREYBURG 1810. Armes. Rv. 1/2/BATZEN/-/5 entouré d'une branche de palme et de chêne.

Bill. 2,0 g

a) 1811.

IX

1826-1848: *Frappes du Concordat*⁴³

- 82 5 BATZ = 50 Rappes ou Centimes 1827. CANT: FREY-BURG/1827/5 BAZ. Armes cantonales couronnées posées sur deux branches de palme. Rv. DIE CONCORDIER CANTONE DER SCHWEIZ. Croix fédérale dit du concordat dans un quadrilobe. C dans le centre de la croix. \mathfrak{R} 4,2 g
H. 142-144
- a) 1828. H. 145-146. T.-M. 1850.
b) 1829: 5 BATZ. H. 147.
- 83 5 BATZ 1830. CANTON FREYBURG 5 BATZ. Les armes couronnées posées sur deux branches de laurier. Rv. CONCORD. CANTONE DER SCHWEIZ 1830. La croix fédérale avec C dans un quadrilobe richement orné en forme de guirlande.
 \mathfrak{R} 4,2 g
H. 148, 149. Cor. pl. XXII, 5
- 84 BATZ = 10 Rappes 1826. CANTON FREYBURG 1826/1 BAZ. Armes. Rv. Comme n° 81.
Bill. 2,7 g
- a) 1827.
b) 1828. Cor. pl. XXII, 11.
c) 1829.
- 85 BATZ 1830. CANTON FREYBURG/1 BATZ. Armes comme n° 82. Rv. CONCORD CANTONE DER SCHWEIZ. La croix du concordat cantonnée de 2 cœurs et de 1-BZ.
Bill. 2,5 g
T.-M. 1862
- 86 5 RAPPES (Centimes) = $\frac{1}{2}$ Batz 1827. CANTON FREYBURG 1827 5 RAP. Armes. Rv. DIE CONCORDIER CANTONE DER SCHWEIZ. La croix du concordat est cantonnée de 4 ancras ornées. Bill. 1,7 g
- a) 1828.
b) 1829.
- 87 5 RAPPES 1830. CANTON FREYBURG 5 RAP. Armes. Rv. CONCORD CANTONE DER SCHWEIZ 1830. Croix du concordat, les cantons vides.
Bill. 2,0 g
- a) 1831. Cor. pl. XXII, 17
b) 1831: frappe en argent. Dolivo

⁴³ Voir: dates de l'histoire monétaire p. 43.



1



2



3



4



6



7



9



8



10



11



12



12



12



13



14



13





15



16



17



15a



15a



18



18c



18a



18f



19



20



21



22



20a





23



23a



24



24b



25a



25d



25f



26



27



28



29



30





31



31 bis



31a



31c



31d



32b



33



34a



35



35d



36e



36b



37



38

39

39d

39e

40

41a

43

44

45

42

46

47

48

48a

49

50a

50c



51



50b



50b



51d



51 bis



52



57a



53



58



54



60c



55



56



62a



63



63d



64



64b



64d



65



65s



66a



65e



67



68



68b



69k



70



71

72



72n



73



74



75





76



77



78



79



80



81



82



83



84a



85



86



87



88



89



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12





13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



- 88 2¹/₂ RAPPES = 1 Kreuzer 1827. CANTON FREYBURG 1827 2¹/₂ RAP.
Armes. Rv. DIE CONCORDIER CANTONE DER SCHWEIZ. La croix du
concordat cantonnée de 4 feuillages. Bill. 1,1 g
T.-M. 1871-1875
- 89 2¹/₂ RAPPES 1846⁴⁴ CANTON DE FRIBOURG. Armes cantonales posées sur
2 branches de laurier et surmontées d'une croix fédérale rayonnante. Rv. 2¹/₂/
RAP/1846 dans une couronne de chêne. Bill. 1,3 g
Cor. pl. XXII, 22. T.-M. 1876/7

X

Coins et poinçons

Nombre de coins, qui ont servi à la frappe des monnaies de Fribourg, ont survécu. Le Musée d'art et d'histoire à Fribourg en possède un nombre considérable.

Nous nous bornons à mentionner ici que le Musée de Fribourg possède, entre autres coins, ceux des pièces de notre catalogue portant les numéros : 9, 10, 19, 27, 28, 48, 54, 57 a, 58, 60 a, b, c, d, e, h, 65 h, i, m, o, p, 69 i, 72 l, m, n, 73, 74, 75 et a, 76 a, 78, 79, 80, 81 a, 82 b, 83, 84 a, b, 85, 86 et a, b, 87 a, 88, 89. Il existe pour ces numéros les coins de l'avvers et du revers. En plus, il y a beaucoup de coins d'un droit ou d'un revers seulement.

Dans ce même Musée sont conservés, en outre, quelques coins inachevés, des poinçons qui ont servi pour la fabrication de coins et enfin des coins entiers qui n'ont jamais été utilisés pour la frappe ou dont on n'a pas retrouvé les pièces. Ces coins sont très intéressants pour l'histoire monétaire de Fribourg et l'auteur se réserve de les publier plus tard, dans une étude spéciale.

⁴⁴ La dernière monnaie de Fribourg, en même temps la seule avec une inscription en langue française. — Les jetons du collège des Jésuites à Fribourg de 1846 ne sont pas catalogués ici, ne s'agissant pas de vraies monnaies. Le célèbre Batz de Michel de Gruyères sera classé dans le volume traitant les monnaies seigneuriales de la Suisse romande.